

RÉCIT ■ Les deux enfants de Mimouna, une Orléanaise, ont été pris en charge par sa famille en urgence

Une mère de famille bloquée au Maroc

À la fin du mois de mars, Mimouna, une mère de famille bloquée au Maroc, racontait à La Rep' sa galère. Un mois plus tard, l'Orléanaise n'a toujours pas retrouvé ses enfants...

Camille Zakar

camille.zakar@centrefrance.com

Un charmant riad à trente kilomètres de Marrakech, du soleil, de savoureux tajines... La destination avait tout pour séduire Mimouna et son ami, Alan. Mais le séjour a tourné au cauchemar en raison de la pandémie du Covid-19. La mère de famille, arrivée le 11 mars près de la « ville rouge », n'a, depuis, jamais pu quitter le Maroc. « Il y avait encore des vols pour rentrer en France mais hors de prix. Des billets étaient proposés à 2.059 euros ! », raconte Mimouna. Il y a plus d'un mois, les Orléanais se sont donc résignés à rester confinés dans leur petit logement jusqu'au 4 avril, espérant un rapide retour à la normale et l'ouverture des frontières. Cinq vols annulés puis tard, ils n'ont jamais vu la couleur du tarmac... À quoi ressemble leur quotidien, de l'autre côté de la Méditerranée ?

« Les journées sont très longues au village. J'ai dû



LOIRÉTAIENS. Mimouna et Alan sont bloqués au sud du Maroc depuis plus de quarante jours.

m'acheter une puce téléphonique marocaine pour pouvoir rester connectée, rester en veille et contacter le consulat général de France à Marrakech. Je suis toute la journée sur les réseaux sociaux à la recherche d'informations... », raconte-t-elle.

Avec Alan, ils ont dû demander aux autorités locales une autorisation pour pouvoir sortir faire

leurs courses et retirer de l'argent.

Calvaire depuis quarante-quatre jours

« Ici, c'est très strict. Il y a beaucoup de barrages de police et l'on doit pouvoir justifier de nos déplacements. Nous n'avons pas de voiture, donc nous nous déplaçons en taxi mais tous ne sont pas autorisés à circuler. C'est

un vrai casse-tête. Le port du masque est aussi obligatoire. »

« Beaucoup pensent que ce sont des vacances prolongées mais nous n'avons clairement pas la tête à ça », répète la mère célibataire. Car elle s'inquiète pour ses enfants, restés en France, à Orléans : « Mon fils, Wassim, a 17 ans. Comme il peut rester seul, il garde la maison en mon

absence et s'occupe de notre chat. Son père, dont je suis séparée, lui apporte des courses alimentaires. Il me dit qu'il va bien mais je sens que le confinement lui pèse. »

« Ma fille pense que je ne vais jamais revenir »

Mais concernant sa fille âgée de 11 ans, Mimouna s'émeut : « Inaya a été prise en charge par ma belle-sœur, à Sandillon. Elle a très mal vécu la situation. Dans des messages vocaux, elle pense que je vais mourir ou que je ne vais jamais revenir... » Wassim, Inaya et Mimouna, le trio familial séparé depuis bientôt deux mois, présente un moral en dents de scie.

À cela s'ajoutent les difficultés financières à venir. Sans emploi depuis le 14 février, Mimouna doit faire face à des frais supplémentaires : la location du logement sur place, le hors forfait pour les appels, les courses en taxi pour se déplacer... Alan, lui, a dû prendre des congés sans soldes : « Je n'ai plus de revenus mais j'ai toujours des charges fixes

à payer en France comme le loyer et les factures. » Employé de collectivité à la résidence La Cigogne, un établissement médico-social pour personnes âgées autonomes, à Orléans Saint-Marceau, le jeune quadragénaire « tourne en rond » et regrette de ne pouvoir aider ses collègues : « Ils sont fatigués car les conditions de travail sont difficiles, encore plus avec cette crise. »

Mimouna a sollicité l'aide du sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, et de la députée, Caroline Janvier. « Nous avons reçu un mail pour un vol exceptionnel d'Air France, le 6 mai, au tarif unique de 280 euros. Nous nous sommes inscrits avec l'espoir d'être sélectionnés. »

Philippe Casenave, consul général de France à Marrakech, le précise bien : « La priorité des inscriptions sur ces vols s'applique aux cas médicaux et sociaux tout particulièrement signalés ou critiques, ainsi qu'aux personnels affectés aux missions prioritaires définies par nos autorités. »

« Nous sommes 1.400 ressortissants français bloqués au Maroc. Il y a 174 places. On croise les doigts... », conclut Mimouna. ■